FO-CASA et Filiales
1, rue Victor Basch — 91300 MASSY
Tél. : 06 78 38 37 30
Ksorin@gmail.com · FO-CACF@ca-cf.fr

Le 6 novembre 2026

À l'attention de :

- **M. Olivier GAVALDA**
  Directeur Général du Groupe Crédit Agricole S.A.
- **Mme Anne Catherine ROPERS**
  Directrice des Ressources Humaines Groupe Crédit Agricole S.A.

Objet : Augmentations générales des salaires — Pour une ambition sociale partagée au sein du groupe Crédit Agricole

Monsieur le Directeur général, Madame la Directrice des Ressources humaines,

Les Caisses régionales du Crédit Agricole viennent d'annoncer une augmentation générale des salaires de 2,2 %, assortie d'un plancher annuel de 900 € bruts. FO salue cette avancée sociale, qui démontre qu'il est possible de conjuguer reconnaissance collective, augmentations individuelles et responsabilité économique.

Cette décision soulève une question essentielle : pourquoi une telle dynamique salariale ne pourrait-elle pas également bénéficier aux collaborateurs des autres entités du groupe Crédit Agricole ? Cette annonce intervient dans un contexte social national où le pouvoir d'achat demeure une préoccupation majeure. Depuis plusieurs années, les hausses successives des prix de l'alimentation, de l'énergie, du logement et des transports pèsent durablement sur les budgets des ménages. Et même lorsque l'inflation ralentit, les prix ne reviennent pas pour autant à leur niveau antérieur. Pour de nombreux salariés, cette réalité se traduit par des arbitrages quotidiens et par une attente légitime de progression de leur rémunération. La question salariale ne se résume pas à un indicateur économique : elle touche directement aux conditions de vie, à la reconnaissance du travail et à la confiance dans l'avenir. La mobilisation sociale nationale du 5 novembre 2026, à laquelle **FO** a appelé, témoigne de ces préoccupations. Les revendications portant sur les salaires, le pouvoir d'achat, l'emploi et les services publics traduisent une attente forte de reconnaissance du travail et d'un partage plus équitable des richesses créées.

Cette attente prend une résonance particulière à la lumière des résultats financiers récemment publiés par Crédit Agricole S.A.

Au terme des neuf premiers mois de 2026, Crédit Agricole S.A. affiche un résultat net part du Groupe de 5,72 milliards d'euros, tandis que celui du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble atteint 7,65 milliards d'euros, en progression de 13,7 % sur un an. Ces résultats témoignent de la solidité du Groupe et de sa capacité à poursuivre son développement. Ils sont le fruit de choix stratégiques, d'investissements et de performances commerciales, mais aussi de l'engagement quotidien de milliers de collaborateurs. Qu'ils travaillent dans les Caisses régionales, chez CA Consumer Finance, LCL, Crédit Agricole Assurances, Amundi, CACEIS ou dans les autres entités, tous contribuent, à leur niveau, à cette réussite collective. Ils accompagnent les transformations de leurs entreprises, la

digitalisation, le développement de l'intelligence artificielle, les évolutions réglementaires et les exigences croissantes de performance.

Lorsque la performance collective progresse, il est légitime que la reconnaissance salariale collective trouve, elle aussi, sa place dans les décisions de l'entreprise. Nous sommes conscients que les Caisses régionales et les filiales de Crédit Agricole S.A. relèvent de cadres conventionnels, de réalités économiques et de négociations salariales distincts. Force Ouvrière respecte pleinement cette autonomie. Pour autant, ces différences doivent-elles empêcher de porter une ambition sociale commune ? Les augmentations individuelles sont nécessaires pour reconnaître les compétences, les responsabilités et les parcours professionnels. Mais elles ne peuvent, à elles seules, se substituer durablement à une politique de revalorisation collective des salaires.

De même, l'intéressement et la participation contribuent au partage des résultats, sans pour autant remplacer une progression pérenne du salaire fixe. **Une augmentation générale constitue un signal de reconnaissance adressé à l'ensemble des collaborateurs. Elle permet de soutenir durablement leur pouvoir d'achat et de valoriser leur contribution à la réussite de l'entreprise.** L'accord annoncé dans les Caisses régionales démontre qu'il est possible de conjuguer reconnaissance collective et valorisation individuelle. Pourquoi cette approche ne pourrait-elle pas inspirer les autres entités du Groupe ?

Le Crédit Agricole revendique un modèle fondé sur la proximité, la solidarité, la responsabilité et l'utilité collective. Ces valeurs constituent une force et une identité reconnue. Elles doivent également trouver une traduction concrète dans les politiques sociales et salariales. Dans une période où les collaborateurs sont appelés à s'adapter toujours davantage, la confiance se construit aussi par des décisions concrètes, équitables et durables. **C'est pourquoi FO souhaite que la Direction générale de Crédit Agricole S.A. donne une impulsion forte aux prochaines négociations salariales, en encourageant les différentes entités à examiner la mise en œuvre d'augmentations générales pérennes, en complément des augmentations individuelles.**

Nous demandons que l'accord des Caisses régionales, prévoyant une augmentation générale de 2,2 % et un plancher de 900 € bruts annuels, puisse constituer une référence pour les négociations salariales 2027. Nous souhaitons également qu'une réflexion soit engagée sur la cohérence des politiques de rémunération au sein du Groupe, la préservation du pouvoir d'achat et la place accordée au partage de la valeur, dans le respect des spécificités de chaque entreprise et des prérogatives des partenaires sociaux.

Notre démarche ne vise pas une uniformisation mécanique des politiques salariales, mais une reconnaissance collective plus équitable de l'engagement des collaborateurs.

Monsieur le Directeur général, Madame la Directrice des Ressources humaines, quel signal souhaitez-vous adresser aux salariés du Groupe à l'heure où les attentes sociales sont particulièrement fortes ?

Le Crédit Agricole dispose d'une occasion de démontrer que ses ambitions économiques peuvent s'accompagner d'une ambition sociale à la même hauteur. La réussite du Groupe est collective. Sa reconnaissance doit pouvoir l'être également.

Nous sommes prêts, si vous le souhaitez, à échanger de vives voix avec vous et Madame la Directrice Groupe CA SA afin d'aborder les perspectives d'une dynamique salariale collective dans les différentes entités, à l'approche des négociations salariales 2027.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, Madame la Directrice des Ressources humaines, l'expression de notre considération distinguée.

Sincèrement,

Karine SORIN et Richard CORDIER

Correspondants syndicaux FO groupe CASA - Filiales